

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal sera saisi lors de la séance ordinaire du **lundi 3 avril 2017, à 20 h 00**, au 405, rue Taché, Saint-Pascal de la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets :**

La demande vise à permettre le lotissement d'un terrain ayant une profondeur de 22,86 mètres au lieu des 27,0 mètres exigés au règlement de lotissement numéro 88-2005 de la Ville de Saint-Pascal.

Dans le cas où le conseil municipal décide d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement.

**Identification du site concerné** : partie du lot 3 656 663 du cadastre du Québec incessamment connue comme le lot numéro 5 999 210.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Pascal, ce 6<sup>e</sup> jour de mars 2017.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 15 mars 2017 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 6 mars 2017.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA